

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 7
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Éric DOURNON et Valérie MARTINET

Absents : Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Pouvoir : Elvina SAVIOUX à Yves GENEVOIS et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Mariane MICHEL

Objet : Transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour la saison d'hiver 2022/2023 et la saison d'été 2023 : Attribution du marché

Par délibération en date du 8 juillet 2022, le Conseil municipal a décidé de lancer une consultation pour le transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour les saisons d'hiver 2022/2023 et d'été 2023. Cette consultation a été effectuée selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article L2123-1, 1° du Code de la commande publique.

Cette consultation a été lancée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de commandes fixé à 180.000 € HT.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 18 septembre 2022 aux AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE et mis en ligne sur le Profil acheteur de la Commune.

La date de remise des offres a été initialement fixée au 14 octobre 2022 puis reportée au 21 octobre 2022 à 12h00 suivant avis de publicité rectificatif du 7 octobre 2022.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Prix : 60% ;
- Valeur technique : 40%.

Deux offres ont été remises dans les délais : VFD et SAS Jean Perraud et Fils

La copie du rapport d'analyse des offres est remise en séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Décide d'attribuer le marché pour le Transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour la saison d'hiver 2022/2023 et la saison d'été 2023 à la SAS JEAN PERRAUD ET FILS, 441 avenue du Peuras – CS 60040 – 38210 TULLINS de la manière suivante :
 - Prix de la mise à disposition d'une navette journalière régulière assurant la liaison entre Bourg d'Oisans et Vaujany pour la saison d'hiver 2022/2023 : 747,28 € HT ;
 - Prix de la mise à disposition d'une navette journalière régulière assurant la liaison entre Bourg d'Oisans et Vaujany pour la saison d'été 2023 : 779,75 € HT.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6247 du budget communal 2023.
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature du marché à venir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 07/11/2022


Le Maire,
Yves GENEVOIS





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VAUJANY MAIRIE

Utilisateur : BONNAUD Anne

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	13_041122_17
Date de la décision :	2022-11-04 00:00:00+01
Objet :	Transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour la saison d'hiver 2022/2023 et la saison d'été 2023 : Attribution du marché
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations relatives à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics
Identifiant unique :	038-213805278-20221104-13_041122_17-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213805278-20221104-13_041122_17-DE-1-1_0.xml	text/xml	1013
Nom original :		
doc20221107144242.pdf	application/pdf	393763
Nom métier :		
99_DE-038-213805278-20221104-13_041122_17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	393763

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 novembre 2022 à 15h01min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 novembre 2022 à 15h01min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 novembre 2022 à 15h01min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 novembre 2022 à 15h01min07s	Reçu par le MI le 2022-11-07